

Association des plaisanciers de Morgat



Flash trimestriel – n° 4

Avril – Mai - Juin 2012

Avec la participation de G. et S. Leyssenne, L. Le Page, C. Moureaux, R. Dollo et D. Tretout

Nettoyage des plages



Une dizaine d'adhérents et leurs épouses ont participé le samedi 26 mai à la journée nationale du nettoyage des plages. De 10H à 11H30 les adhérents ont parcouru la plage de Morgat de l'ancien môle jusqu'à la route de Treflez (anciennement le Gallion). Une plage plus propre cette année que les années passées, même si on peut constater de nombreux mégots de cigarettes toujours présents. La municipalité avait mis à disposition les sacs, gants et tshirts.

Visite du Tram



Accompagnés du directeur général de la Société

d'Economie Mixte du Tram de Brest, une vingtaine d'adhérents ont pu inaugurer le tram en avant première. C'est au départ du dépôt de Plouzané, route du Conquet que le groupe a pu monter dans une rame flamboyante neuve. Pendant environ 2 heures le groupe a traversé Brest en empruntant le pont de Recouvrance, la rue de Siam, la rue Jean Jaurès, le boulevard de l'Europe pour rejoindre Kergaradec. Durant le voyage retour ils ont pu constater l'arrosage automatique fréquent de l'herbe le long des voies. Le conducteur issu du groupe Bibus était accompagné de 2 autres chauffeurs en cours d'apprentissage. Il est face à un pupitre à commandes manuelles et regarde 2 écrans qui visualisent les 2 côtés du tram. Ce trajet a permis de constater que le tram est silencieux et que les cabines sont climatisées. Aux heures de pointe il y aura un tram toutes les 5 minutes et l'usager pourra effectuer son trajet toujours avec la même durée puisque le tram est prioritaire sur toute sa ligne. Il s'arrête à toutes les sta-

tions. Pendant la visite, beaucoup d'entreprises travaillaient encore sur les finitions des bas côtés et des stations. La visite s'est terminée par un repas pris en commun sur le port de Brest.



Acte de francisation

Suite au dernier conseil portuaire où notre Président a demandé l'attribution de 2 badges d'accès au port par bateau, il s'est vu répondre une fin de non recevoir. En effet la pose de nouvelles barrières d'accès au port nous impose une distance d'environ 800m entre le parking et l'accès au bateau. Pour cela nous pensions que 2 badges par bateau permettraient à un couple d'accéder séparément à leur bateau, à des heures différentes. Les élus municipaux ont décidé que seuls les copropriétaires de navires pourraient disposer chacun d'un badge pour un même bateau. Nous vous suggérons donc, si besoin,

de mettre votre bateau en copropriété (avec votre conjoint ou toute autre personne). Les copropriétaires peuvent posséder chacun un pourcentage du bateau défini par vos soins. La session d'une partie du bateau peut se faire moyennant vente pour l'euro symbolique ou donation.

Procédure pour modifier l'acte de propriété du bateau (gratuite):

Etablir un acte de vente (à télécharger sur internet à l'adresse suivante: http://leforumdubateau.fr/ee.fr/acte_de_vente_bateau.pdf) en spécifiant le pourcentage attribué à chaque copropriétaire (1 à 99%) en 2 exemplaires. Pour chaque nouveau copropriétaire, joindre:

- 2 photos d'identité
- 2 photocopies de la carte d'identité recto verso ou du passeport
- 2 photocopies de justificatif de domicile

Mettre le tout dans une enveloppe adressée à: Recette principale des douanes, service navigation, 94 Avenue de la Perrière, BP2123, 56320 LORIENT Cedex accompagné de

- L'original de l'acte de francisation ou de la carte de navigation
- 2 enveloppes timbrées à 2,40€: une au nom des affaires maritimes, 46 rue Henri Barbusse, 29117 Douarnenez, l'autre au nom du propriétaire ac-

tuel. Toutes ces démarches sont gratuites. Pour toute information complémentaire téléphonez aux douanes de Lorient: 0297353510

Visite à l'île longue



*Honneur, Patrie, Valeur,
Discipline*

Une seconde visite du sous marin nucléaire a eu lieu en juillet pour permettre à un plus grand nombre d'adhérents d'y participer.

Nous avons précédé notre nouveau Président de la république à la visite du sous marin, lui le Terrible, nous le Triomphant, sans toutefois avoir eu le privilège de l'hélicoptère. Nous avons été accueillis sur la terre ferme par un aréopage de professionnels très convaincants quant à la sécurité et à la nécessité de dissuasion. Passant du technique au concret, nous nous sommes engouffrés dans les entrailles de la « Bête ». Nous avons pu constater la vie difficile et la promiscuité d'un équipage uniquement masculin...dans un espace extrêmement confiné. Nous ne pouvons qu'avoir une haute estime envers ces

hommes qui nous protègent. A la clôture de la visite, nous avons échangé nos impressions autour d'un repas très attendu... et somme toute excellent. Ce fût un privilège et une fierté d'avoir pu effectuer cette visite dont la chance ne peut être donnée qu'à peu de personnes.

Nettoyage de Printemps

Le nettoyage des locaux a eu lieu samedi 30 juin. Merci à Jean Pierre, Nathalie, Armand, Raymond, Jean Claude et Dominique qui ont fait le grand ménage intérieur ainsi que la peinture de la façade.

Badge d'accès au port



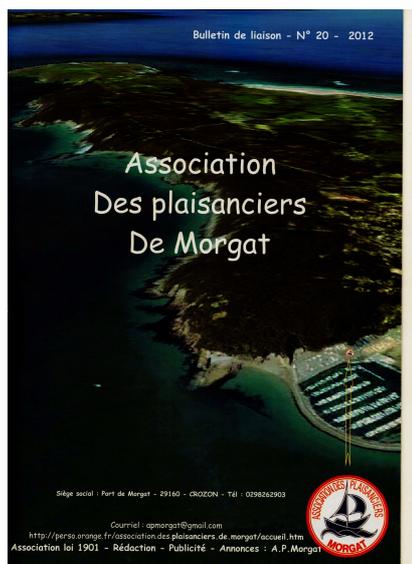
Pour des raisons de sécurisation des déplacements des usagers sur l'espace portuaire, la Mairie a décidé d'installer une nouvelle barrière à l'entrée du port en amont du Centre Nautique. Elle sera mise en service du 03 /07 au 31/08/2012 et fermée 24h /24.

Un badge d'accès peut être fourni aux plaisanciers à la capitainerie sous réserve de montrer l'original de la carte de circulation ou de l'acte de francisation et

d'acquitter 10 euros....

L'achat du nouveau badge est désormais possible à la capitainerie mais seulement en matinée du lundi au vendredi. L'ancien badge ne sera ni repris ni remboursé, enfin la barrière accès digue restera ouverte en permanence

Revue annuelle



La revue a été envoyée par la poste à tous les adhérents. C'est un travail important démarré depuis le début de l'année. Le bureau de l'association s'est réuni plusieurs fois pour rédiger et finaliser les différents articles. C'est aussi un travail de démarchage publicitaire auprès de commerçants auxquels nous vous demandons de donner votre préférence.

Rendez vous de l'été

- 19 juillet : Accompagnement de l'Armada Brest Douarnenez (Brest 2012)



28 juillet : Pucés Marines, journée sécurité, visite canot SNSM (Douarnenez et Camaret), démonstration de chiens de sauvetage

Port de Morgat

- 4 août : Assemblée générale de l'association

- 25 août : Sortie à Douarnenez

- 1^{er} septembre : Sortie à Camaret

Assemblée générale

La prochaine assemblée générale extraordinaire aura lieu le samedi 4 août à 17H30 suivi de l'assemblée générale ordinaire à 18H salle de réunion du port à Morgat. A l'ordre du jour de l'AG extraordinaire la révision des statuts. Les ordres du jour vous parviendront en temps et en heure.

Sécurité en mer

Avec l'été qui arrive, pensez à bien respecter les règles de sécurité en mer. Pensez à mettre votre gilet de sauvetage si vous rejoignez votre bateau à l'aide d'une annexe. Désormais, toute personne témoin d'un événement qui veut prévenir les secours en mer, doit appeler le 112 avec un téléphone et demander à parler au CROSS. La VHF reste malgré tout le meilleur moyen d'appeler les secours sur le canal 16. Le Président vous souhaite bon vent et bonne mer.

Permanences

En juillet et en août, venez nous retrouver tous les jours sauf le dimanche : le local est ouvert de 11H à 12H - téléphone 0298262903



Association des plaisanciers de Morgat Box 7 Port de Morgat 29160 Crozon

Adresse mail : apmorgat@gmail.com

site internet <http://pagesperso-orange.fr/association.des.plaisanciers.de.morgat/accueil.htm>